

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Délégation à la sécurité
et à la circulation routières

**Arrêté du 23 avril 2015 portant nomination
à la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse**

NOR : INTS1508741A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code du sport, notamment ses articles R. 331-35 à R. 331-44;

Vu le décret n° 2014-597 du 6 juin 2014 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'intérieur;

Vu les propositions des ministères concernés;

Vu les propositions de la fédération française du sport automobile et de la fédération française de motocyclisme,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse:

Au titre du ministère de l'intérieur

Membres titulaires

M. Rémy CHARDON, préfet honoraire.

M. Jean-Marc CAIRO, adjoint au chef du bureau de la législation et de la réglementation, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières.

M. Christophe ARTUSSE, chargé d'étude manifestations sportives et homologation des circuits de vitesse au bureau de la législation et de la réglementation, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières.

Membres suppléants

M. Rodolphe CHASSANDE-MOTTIN, chef du bureau de la signalisation et de la circulation, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières.

M. Pascal DUNIKOSWKI, chargé de mission 2 roues motorisées national au bureau des politiques et de l'animation locales, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières.

M. Luc DESHAYES, chargé d'études juridiques au bureau de la législation et de la réglementation, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières.

Au titre du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Membres titulaires

M. Daniel BODIN, ingénieur des travaux publics de l'État en retraite.

M. Marc ESMENJAUD, ingénieur d'études sanitaires.

Membres suppléants

M. Christophe SIMONET, chargé d'études au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

M. Patrick DEMIZIEUX, chargé d'étude acoustique au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

Au titre du ministère des sports

Membre titulaire

M. Denis ROUX, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État.

Membre suppléant

M. Yannick MALACCHINA, chargé de mission au bureau des équipements sportifs.

Au titre de la fédération française du sport automobile

Membre titulaire

M. Dominique ROGER.

Membre suppléant

M. Laurent HACHFI.

Au titre de la fédération française de motocyclisme

Membre titulaire

M. Sébastien POIRIER.

Membre suppléant

M. Fernand DIEUDONNE.

Article 2

M. Rémy CHARDON, préfet honoraire, membre titulaire de la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse, est désigné président de ladite commission.

Article 3

Les nominations prononcées au titre du présent arrêté prennent effet le jour de sa signature.

Article 4

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 16 février 2012 portant nomination à la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse.

Article 5

Le délégué à la sécurité et à la circulation routières est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 avril 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le délégué à la sécurité et à la circulation routières,
E. BARBE